

COMITE DES FETES

Comme depuis de nombreuses années le comité des fêtes tente de vous divertir tout au long de la saison et le bénéfice des manifestations nous permet de vous offrir un magnifique feu d'artifice au mois de juillet.

Depuis la création de l'association de nombreux bénévoles ont changé mais l'enthousiasme est resté le même. Un très grand merci à tous ceux qui ont quittés le comité et qui se reconnaîtront.

Un autre très grand merci et bravo à ceux qui sont là depuis le début pour donner un peu de leur temps :Jean-Michel, Sylvie, Gérard, Valérie, Marie-Line, Thierry et à ceux qui les ont rejoints : Gilles, Véronique, Pascal, Christiane, Nelly, Norbert, Jonathan, Justine, Joannès et Jean-François.

2018 a vu une bonne affluence lors du concours de belote avec 48 doublettes, puis vous êtes venus très nombreux déguster la délicieuse truffade de Jean-Michel et Pascal. L'été 2018 a été marqué par le splendide feu d'artifice. Grâce à la collaboration de Mickaël, Nicolas et Jérôme, vous n'aviez qu'à lever les yeux pour vous émerveiller ; merci à eux.

En avant-première la présence d'un clown



Et de notre chanteur compositeur bénévole du comité : Jean-François, accompagné du batteur Sergio qui nous ont fait attendre la nuit agréablement.



Et voilà le final !!!



En fin d'année le repas dansant animé par Aurélie et Jérôme Arnaud nous a permis de découvrir un nouveau plat : une brouffade préparée par Guillaume de l'auberge de Grivel.

En 2019 nous allons continuer nos animations pour essayer de divertir et de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous en espérant que vous viendrez nombreux ce qui nous encourage beaucoup.

Aussi nous remercions la mairie et le Conseil Départemental pour leur aide.

Bonne année à tous

Dates à retenir sur vos agendas

6 avril : truffade avec un nouveau DJ

20 juillet : feu d'artifice

23 novembre : repas dansant avec Aurélie et Jérôme Arnaud

Fouga de la Saint Jean au Trait et au Malgrassin

2018 était la douzième année que les villageois du Trait et du Malgrassin se réunissaient autour du fouga de la Saint Jean d'été pour profiter des jours les plus longs pour faire la fête entre voisins. Mais comment l'idée est-elle venue ?

Au printemps 2007, une poignée d'habitants se retrouvèrent en bord de route devant la maison Espy. Christian venait de tailler les branches de ses tilleuls et ne savait pas où les entreposer. Ainsi partit la discussion entre amis et c'est tout naturellement que Jean Rocher lui dit : « il faut faire un fouga, c'est bientôt la Saint Jean, on fera un petit barbecue et on arrosera ma fête ». En poussant la discussion un peu plus loin on s'aperçut (à l'époque) qu'il y avait pas mal de Jean dans nos deux villages et nous décidâmes d'inviter tous les voisins. Christian accueillit donc le premier casse-croute.

Et voilà donc pourquoi depuis nous nous réunissons fin juin autour d'une bonne table et d'un feu de joie.

En 2018, c'est Jean Astier qui nous a reçus très chaleureusement au Malgrassin, un grand merci à lui.

Chaque année le CYFAC décerne un diplôme à la commune la plus accueillante.



Et 1, 2 et 3.... Comme en 1998, il ne s'agit pas de foot mais de cyclisme. Pour la 3^{ème} année consécutive Saint Martin a reçu le diplôme d'honneur pour l'animation de cette course.

Si vous souhaitez participer à cette manifestation pour la sécurité, n'hésitez pas à contacter la mairie (tél en fin de bulletin)

Une réunion aura lieu courant juin pour l'organisation. Retrouvez vos manches.

CYCLO LES COPAINS

En ce premier dimanche de juillet, la commune a accueilli la traditionnelle course des copains dont la sécurité sur le parcours était assurée par les bénévoles.

Plus de 2.000 cyclistes et parmi eux des locaux ont traversé notre commune pour affronter la cruelle montée du bourg.



La journée a été animée sur le thème du carnaval et par des chansons locales.

A midi les gens ont apprécié le repas servi par l'auberge de Grivel.

En fin de journée, certains élus se sont rendus à Ambert pour la remise des prix.

Merci à tous ceux qui ont participé et contribué à la réussite de cette journée.

La veille du passage des cyclos, les bénévoles (comité des fêtes, les sages et le conseil municipal) ont décoré le bourg.

Cette manifestation représente depuis 3 ans une des animations majeures de notre commune. Les cyclos reviendront pour la dernière fois le dimanche 9 juillet. Nous comptons sur vous tous pour participer à la fête.



Nous espérons être nombreux à nouveau pour la Saint Jean 2019 et nous souhaitons une bonne année à toute la commune.



LES SAGES EN 2018

Bonne année à toutes et à tous.

Afin de coordonner le groupe et aussi de prendre des forces, nous avons commencé la saison par un repas le 6 mars concocté par nous-mêmes et nos collègues bénévoles de Marsac et Saint-Just, précédé d'une réunion de travail où ont été évoqués les travaux futurs.

- Au printemps, nous avons bêché, semé des fleurs et désherbé le jardin de Marsac. Conséquence du printemps très humide, une partie des fleurs a dû être achetée par la mairie.
- Mise en place des bacs, jardinières et fleurissement le 14 juin.
- Décoration du bourg le 30 juin en vue de la course des « Copains » du 1^{er} juillet, précédée comme d'habitude d'une réunion le jeudi 3 mai en mairie afin de déterminer les postes de chacun pour assurer la sécurité de la Cyclo.



LES CHASSEURS DE ST MARTIN

Un petit mot des chasseurs,

Un bon début de saison avec 20 sangliers prélevés dont un de 110 kilos et un de 106 kilos mais la saison n'est pas finie.

Les attributions chevreuils sont de 35 cette année soit en légère augmentation.

Le prélèvement de lièvres est en baisse, certainement dû à la diminution du nombre de chasseurs pour ce gibier.

La société de chasse s'est agrandie cette année avec 48 sociétaires et 5 cartes annuelles.

Grâce à une bonne entente, nous continuons tous à nous entraider pour financer les dégâts des sangliers sur nos chiens et les achats pour la cabane.

Nous vous attendons le **dimanche 3 Mars 2019**, pour la 4ème édition de la tripe des chasseurs, n'oubliez pas de vous inscrire au plus tôt à un membre du bureau.

Nous vous souhaitons une bonne année à tous.



Les associations

LE PERE NOEL EN VISITE

Dimanche 16 décembre, les enfants et les aînés se sont retrouvés en famille à la salle polyvalente pour un spectacle de magie classique et bien sûr avec la femme coupée dans son carton !!!

Après le traditionnel goûter agrémenté par le récital de chansons inédites écrites, composées et interprétées par nos artistes locaux, (chanson à découvrir dans ce bulletin) les enfants ont accueilli le père Noël pour la distribution des cadeaux.

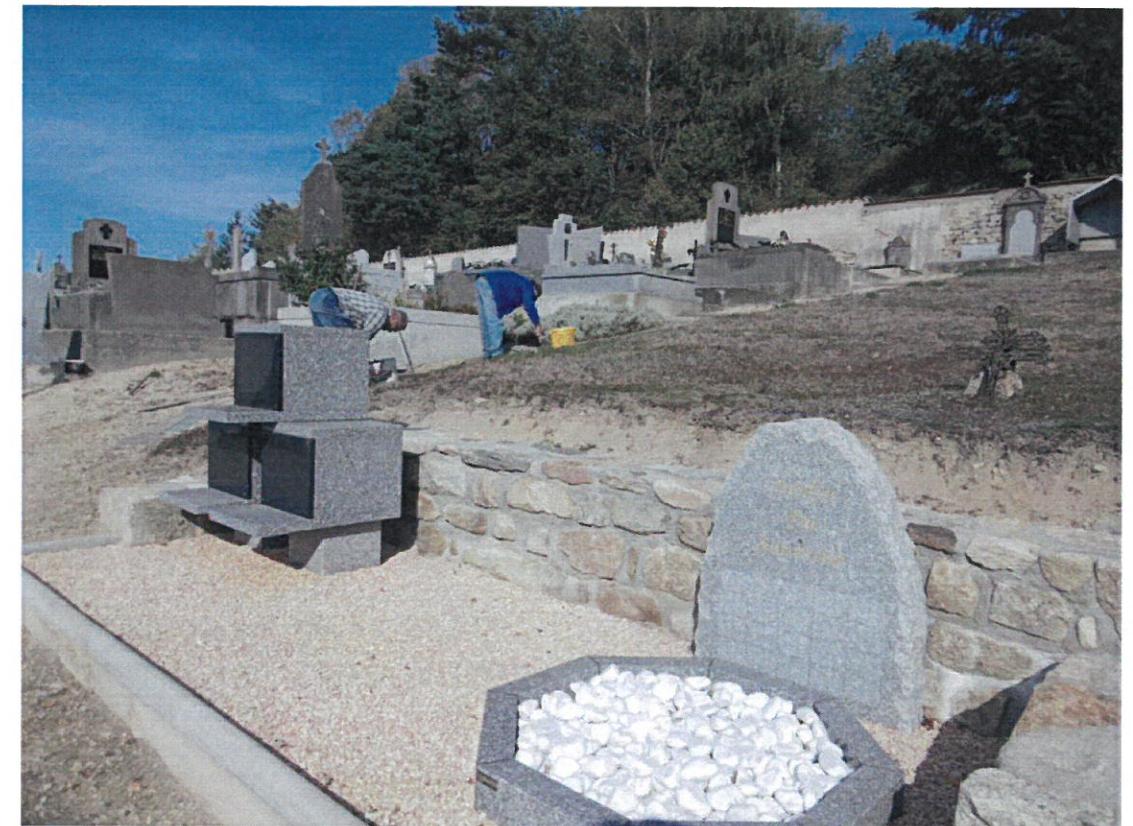
Les aînés n'ont pas été oubliés. Après ce bon moment de convivialité chacun est rentré chez lui.

Merci aux bénévoles, CCAS, comité des fêtes et le conseil municipal qui ont fait en sorte de passer un bel après-midi.



A l'année prochaine.

- Le 19 octobre, à la demande du Maire, certains d'entre nous, aidés de quelques élus, sont intervenus pour le nettoyage du cimetière en remplacement de Gilles Bérard malheureusement indisponible.



- Mi-novembre, nous avons rentré les jardinières et les bancs pour l'hiver.
- Le 4 décembre, réunion, et un repas convivial, organisé cette fois à Saint Martin mais avec l'aide de tous pour reconstituer nos forces après cette année bien remplie.
- Le 6 décembre, mise en place et décoration du sapin de Noël sur la place de l'église.

PREVISIONS 2019

- Fabrication de nichoirs et de mangeoires pour les oiseaux.
- Repose de la croix de mission sur la D 996 près du cimetière suite à l'élargissement de la route. Sa remise en état ayant été effectuée en 2018 par nos soins.

ADMR

Les quatre générations : arrières grands parents, grands-parents, parents et enfants, réunies pour la fête de Noël, reflètent le bon vivre à St Martin.

L'ADMR vous permet de conserver votre autonomie grâce à une offre de services à domicile modulable selon vos besoins. Elle intervient de la naissance à la fin de vie, dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé pour vous apporter un peu plus de confort, et retrouver un équilibre familial ou tout simplement pour continuer à bien vivre chez vous.

Pour toutes informations sur ces services et pour vous rapprocher de l'association, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 04.73.82.09.16 qui vous orientera vers nous.

Bonne et heureuse année 2019 à toutes et à tous.

Concours des maisons fleuries

Cette année par manque de participants, le concours du plus beau fleurissement n'a pas eu lieu. Toutefois les gens qui ont participé à ce concours se sont vu remettre un bon d'achat.

La commission fleurissement réfléchit à une nouvelle organisation. Quoi qu'il en soit, continuez vos efforts de fleurissement pour rendre notre commune belle et accueillante.



Commémoration

Un bel hommage pour les soldats morts pour la France lors de la guerre 1914-1918

Pour le centième anniversaire de l'armistice de 1918, les habitants ont rendu hommage aux 28 soldats originaires de notre commune et morts pour la patrie.

Cet anniversaire était renforcé par une massive participation des enfants.

La cérémonie était animée par l'Union Musicale de Marsac en Livradois.

Lors de l'appel aux morts, chaque enfant a déposé à tour de rôle une rose devant le monument. Un hommage a également été rendu aux 3 soldats français morts au cours de cette année au service de notre pays.

A l'issue de la cérémonie et alors que retentissaient les cloches de l'église rappelant la fin de cet horrible conflit de 1914 à 1918, les enfants ont procédé à un lâcher de ballons tricolores symbole de paix et de liberté.

Comme à l'accoutumée, la population s'est réunie à la salle polyvalente et chaque enfant a reçu des mains du maire un diplôme d'honneur.

La matinée s'est terminée par le verre de l'amitié.



Un grand merci à la population et surtout aux enfants.

son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

- Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987)

Déneigement

En raison de l'indisponibilité temporaire de Gilles, notre employé communal, le déneigement a été confié à la SASU Gérald GRAS domiciliée à la Combe Haute à AMBERT.

Gérald a effectué son baptême du feu le 30 octobre.



Son travail consiste uniquement au déneigement des chemins communaux et il ne doit pas rentrer dans les propriétés privées.

Chaque habitant doit déneiger devant sa propriété pour le passage du facteur et éventuellement des secours.

Embellissement de la fontaine du Bourg

Afin d'améliorer l'attractivité touristique et environnementale de la commune, il a été décidé de rénover la fontaine du bourg, de créer une cascade ornementale à gauche du chemin du Jacquot et de procéder à l'habillage des points d'apport volontaire de Lagat et de Mignaval.

Les travaux d'un montant de 13.778 € HT sont subventionnés par la région à hauteur de 5.511 € HT. L'autofinancement sera de 8.267 € HT.

Les autres infos

Nous sommes de plus en plus nombreux à vivre à Saint Martin !

L'INSEE vient de nous communiquer le chiffre de la population à fin 2018 : notre commune compte désormais officiellement 298 habitants. La tendance à la hausse paraît durable depuis 1990 où nous avions « touché le fond » avec seulement 213 habitants, mais nous sommes encore loin du record historique de 1427 personnes en 1836 !

Évolution de la population									
1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851	
1 179	1 060	1 089	1 282	1 290	1 427	1 374	1 413	1 365	
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	
1 364	1 345	1 335	1 303	1 280	1 183	1 192	1 128	1 077	
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954	
996	962	858	734	688	655	579	504	424	
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016	
344	279	244	241	213	272	270	265	290	

Tirage au sort des jurés d'assises

Pour le regroupement des communes : St Ferréol des Côtes, Champetières, la Forie, St Martin des Olmes et Thiolières, c'est le maire de St Ferréol des Côtes qui est chargé du tirage au sort.

En mai ou juin, les maires ou leurs représentants se réunissent à la mairie de St Ferréol munis de la liste électorale de leur commune.

La liste préparatoire des jurés doit comporter trois noms. Un tirage au sort a lieu pour désigner les trois communes dont la liste électorale est utilisée.

Pour chaque liste retenue, il est tiré au sort un chiffre pour les unités, un pour les dizaines et un pour les centaines et on obtient le n° d'inscription de l'électeur désigné pour être éventuellement juré. Par la suite le maire de St Ferréol envoie à la Cour d'Appel de Riom la liste préparatoire.

En septembre la commission départementale qui siège en Cour d'Assises se réunit pour tirer au sort 483 jurés titulaires qui composent la liste annuelle.

Avant l'ouverture d'une cession, le Président de séance se sert de ces listes pour tirer au sort 35 titulaires. Pour chaque jugement il est retenu 9 jurés.

Voilà pourquoi, vous pouvez être retenu comme juré.

Pour plus de renseignements, vous pouvez venir vous informer en mairie.

Bien souvent je chemine agréablement sur "le chemin des papetiers" d'où l'on découvre des points de vues remarquables sur les Monts du Livradois et le bassin d'Ambert ; je traverse ces villages de Valeyre, Nouara, La Combe, Grivel, Longechaud, Richard de Bas ...

Je vais parler de l'un de ces villages : Grivel, c'est là où je suis née c'est pourquoi je me suis intéressée à son histoire.

Grivel est un petit hameau sur la commune de St Martin des Olmes, accroché au flanc de la Platelle, il s'appelait autrefois "le Mas Bertinent", perché au-dessus du site papetier de la Vallée de lagut, il était bercé par le chant cadencé des moulins à papier : Bégonin, Favier, Lebon à l'époque où l'industrie papetière était florissante.

Aujourd'hui, les eaux cristallines du ruisseau ne font plus tourner les roues, les marteaux sont au repos, le beau papier n'y est plus fabriqué, tous ces moulins se sont endormis.

D'où vient ce nom de Grivel ? Depuis les années 1400, des riches bourgeois, marchands-papetier, marchands-drapiers, banquier, fermier féodal propriétaires de moulins vivaient sur la commune de St Martin des Olmes, ils s'appelaient "Grivel" ils ont colonisé ce village du Mas Bertinent et ont fini par lui donner leur nom. L'un d'eux fut Martin Grivel dont la fortune était importante ; il résidait à Grivel avec sa famille dans une belle demeure bourgeoise de 7 pièces appelée "le Château" dont il ne reste rien aujourd'hui.

Martin Grivel mourut à Grivel en 1694 à l'âge de 90 ans. De toutes ces générations des "Grivel" subsiste une croix datée de 1677 implantée par eux portant les initiales MG. GG. JE - (Martin, Guillaume, Georges, Jean), croix classée au patrimoine des monuments historiques. À proximité de cette croix se trouve le "tilleul de Grivel", magnifique arbre qui trône, protecteur, à l'entrée du village. Selon certains il serait plus que bicentenaire.

Des investissements sont nécessaires sur nos réservoirs afin de les mettre aux normes de sécurité, ils seront financés par la surtaxe communale qui, elle, n'augmentera pas en 2019.

Et puis, il va bien falloir enfin trouver de nouveaux filons d'eau potable à capter car en période d'étiage, alors que le tirage est au plus haut, nous sommes à la limite de la rupture.

Nous y travaillons, et nous finirons par y arriver...

Assainissement non collectif

En 2019, le SPANC (service public d'assainissement non collectif) effectuera un nouveau contrôle des installations situées sur notre commune. Les maisons concernées sont celles classées « non conforme » et celles n'ayant pas été visitées lors du contrôle précédent.

Ces contrôles sont obligatoires et en cas de dysfonctionnement les propriétaires devront effectuer les travaux nécessaires à la mise en conformité. Pour les hameaux identifiés comme « points noirs », nous vous rappelons qu'il existe des aides importantes de l'agence de l'eau Loire Bretagne et du Conseil départemental vous permettant de réaliser vos travaux dans des conditions financières très avantageuses.

N'hésitez pas à demander conseil aux techniciens du SPANC qui sauront vous aider dans les démarches. La responsable du service à la communauté de communes Ambert Livradois Forez : Aurélie Ribbes - Site Anna Rodier - 63600 Ambert. Téléphone : 04.73.82.76.95

L'obligation d'élagage des arbres bordant la voie publique

Les arbres et arbustes qui empiètent sur le domaine public ou le surplombent posent des problèmes :

- Rupture des câbles téléphoniques ou électriques
- Difficultés d'entretien des voiries, en particulier le déneigement : le conducteur du chasse neige passe parfois autant de temps avec sa tronçonneuse à la main qu'au volant de son engin.
- Des problèmes de visibilité dans certains endroits.

Nous demandons à tous les propriétaires de veiller à respecter leurs obligations d'entretien. A titre d'information, voici quelques textes légaux sur le sujet :

Vos plantations empiètent sur le domaine public :

- L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.
- il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- Au-dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.
- la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.
- La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque préfet peut dans

Les travaux et autres

Désenclavement forestier

Dans le dernier bulletin nous vous annoncions qu'après 3 dépôts consécutifs du dossier de financement de la piste de la « Croix de Fer », celui-ci avait été enfin obtenu.

Après l'appel d'offres, la SA Jean-Noël DUMEIL a été retenue.

Les travaux d'un montant de 34.110 € sont financés par le Conseil Départemental, la Région et les crédits européens à hauteur de 26.818,24 € HT. L'autofinancement de la commune s'élève à 7.219,76 € HT.

La commune a fait l'acquisition pour 1 euro symbolique d'une partie de la parcelle cadastrée section ZB n° 51 pour la réalisation de la place de dépôt et de retournement.

En fin d'année 2018, les propriétaires concernés ont été contactés pour l'abattage des arbres longeant la future piste.

Après la réalisation des travaux prévus cette année, le massif prendra une plus-value.

Cette piste est la dernière réalisation prévue par le schéma de desserte forestière.

Depuis 2010, la commune a créé ou rénové plus de 20 kms de voirie forestière (Les Fans, Chanteloube, le Pinet et la dernière la Croix de Fer) pour un montant total de 405.509 € HT.

La multiplication du nombre de chantiers forestiers ouverts sur la commune témoigne de l'utilité des investissements

Travaux de voirie communale

La rénovation de la voirie communale de Clavières a été confié à EUROVIA.

Le montant des travaux s'élève à 123.000 € HT subventionné par le Département à hauteur de 29.000 € HT et par l'Etat à hauteur de 30.000 € HT.

Une somme de 7.500 € a été prélevée sur le compte de la section de Clavières correspondant au surcoût de l'enrobé dans le périmètre village.

L'autofinancement de la commune s'élève à 56.500 € HT

En amont de ces travaux, la réfection et la création de fossés entre Clavières et Duret ont été effectué par la SAS « Jean Noël DUMEIL » pour un montant de 2.000 € HT.

La gestion de l'eau potable

Notre contrat d'affermage pour la gestion de l'eau potable était à échéance au 31 décembre 2018. Un nouvel appel d'offres a été lancé en juillet, et c'est la proposition de la société Véolia qui a été retenue par la commission. Après plusieurs séances de négociations, le nouveau contrat, établi pour une durée de 12 ans, a été entériné par le conseil municipal de décembre.

Le prix de l'eau sera en légère augmentation (+26 centimes HT/m³ et +8€/an sur l'abonnement). Ce réajustement est dû à plusieurs facteurs :

-Les contraintes réglementaires de plus en plus importantes génèrent des coûts d'exploitation plus élevés et le contrat précédent était devenu largement déficitaire.

- Paradoxalement, bien que le nombre de foyers soit en augmentation, la consommation d'eau stagne et le produit généré n'augmente pas. Il y a essentiellement deux raisons à cela : les appareils ménagers sont de plus en plus performants et consomment moins d'eau; et la plupart des gros consommateurs potentiels s'alimentent sur leurs sources privées tant qu'elles ne sont pas à sec.

et ferait partie des arbres plantés pour célébrer la Révolution et selon d'autres il daterait d'Henri II et aurait dans les 400 ans. Il pourrait faire partie de ces "arbres Sully", arbre qui siège sur la place du village planté sur le terrain communal. Sa taille est imposante, il doit approcher les 30 mètres de haut.

la Croix et le Tilleul de Grivel sont protégés, ils sont sans doute aussi vieux l'un que l'autre (source Journal Cinéphore)

Dans ce village de Grivel vivaient autrefois de nombreuses familles, ils étaient laboureurs, cultivateurs, scieurs de long, compagnons papetier, tisseurs de chanvre, tailleurs d'habits ... c'était des Serindat, des Malmenaide, des Prat, des Vissefrias, des Pirette, des Varenne ... et aussi des Olivier qui eux sont mes ancêtres.

Aujourd'hui ce petit hameau reprend vie, quelques maisons ont trouvé des propriétaires, d'autres se sont construites, un garagiste, un aubergiste s'y sont installés.

Nombreux sont les randonneurs parcourant le chemin des papetiers qui traversent le village, ils jettent parfois un regard sur la Croix et continuent leur chemin ... moi, je m'y attarde quelquefois à la recherche des souvenirs de ma petite enfance qui se promènent en ces lieux.



Et nous allons terminer le bulletin avec la chanson de Saint Martin.

A ST MARTIN DES OLMES . (Paroles et musique JFK.)

Refrain :

A st martin des Olmes ,de l'hiver à l'automne.
De janvier à décembre.
Ici vivent ensemble ,de vraies femmes et de vrais hommes.
A st martin des Olmes.

Si tu sais tendre la main ,si mon verre est souvent plein.
Que tu sois laid que tu sois beau , que tu sois mince ou Bibendum.
Tout le monde fera son maximum, pour t'accueillir chez nous là haut.
Qu'tu boives du rhum,du jus de pommes,que tu viennes de chine ou bien
d' Rome .
Ici a st martin des Olmes, pas de différence entre les hommes.
Pas de différence entre les hommes.

Les jours d"été jours de fêtes, le maire nous sort sa trompette.
Tu verras danser des vahinés ,tu pourras même les embrasser.
C'est pas comme à la capitale , où le cœur des gens est tout pâle.
Ici tu prendras des couleurs , tu regrettas pas ton escale.
Ici personne ne se ressemble, mais on lève nos verres tous ensemble.
Mais on lève nos verres tous ensemble.

R

A st martin c'est sur , à ton pied tu trouveras chaussure.
Et pour remplir ton écuelle, sans devoir risquer la gastro.
Rends toi à l'auberge de Grivel , où la pizzeria de Tonio.
Et une fois là haut à Grivel , si ça grince un peu sous tes ailes.
T'auras qu'à demander à Ludo, de t'reparer ta p'tite auto.
De t'reparer ta p'tite auto.

Ici à St martin des Olmes, on est des intelec-truilles.
On sait ce servir de nos deux mains, aussi bien qu' de nos cervelles.
Et même si on est est d 'la campagne , on est pas plus couillon que les autres.
Et même si on est d' la montagne, on partagera comme les apôtres.
Et pour rester longtemps vivant ,c'est simple nous on rigolent souvent .
C'est simple nous on rigolent souvent .

R

Au fil de l'année

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Salle polyvalente

Dans le cadre du programme d'économie d'énergie PRO-INNO-08 le remplacement de la porte d'entrée et de la cuisine a été confié à la SARL Daniel MALCUS pour un montant de 3.924 € HT. Les travaux ont été effectué avant les fêtes de fin d'année.

Réfection du mur du cimetière

Le mur du cimetière donnant sur le chemin allant à la Chapelle est endommagé et doit être rénové. L'entreprise de maçonnerie Franck Duret a adressé un devis d'un montant de 14.081 € HT accepté par le Conseil municipal.
Les travaux seront effectués au cours de cette année.

Taxes locales pour 2019

Afin de ne pas grever le budget des habitants, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Extension du réseau d'eau potable

A longeaud

Un propriétaire a demandé le raccordement au réseau d'eau potable pour son atelier.
Le montant des travaux s'élève à 2.710,71 € HT se décomposant ainsi :
SAS « Jean-Noël DUMEIL pour 2.062 € HT.
VEOLIA pour 648,71 € HT.

Une participation de 1.000 € a été demandée au propriétaire en accord avec lui.

Au Trait

Une maison est actuellement en cours de construction et il était nécessaire de procéder à son raccordement.

Le montant des travaux s'élève à 4.775,61 € HT se décomposant ainsi :
SAS « Jean-Noël DUMEIL pour 3.820 € HT.
VEOLIA pour 955,61 € HT.

A Clavières

L'extension au réseau d'eau potable a été réalisée à l'occasion de la réfection du chemin communal.

Le montant des travaux s'élève à 2.540,00 € HT et ont été confiés à la SAS « Jean-Noël DUMEIL.

Deux propriétaires ont demandé le raccordement.

Extension du réseau pour l'alimentation électrique

Pour la maison en construction située au Trait, et afin de la raccorder au réseau électrique, le SIEG a réalisé les travaux pour un montant de 3.521,65 € HT.

Et à part ça... comment ça va ?

En cinq ans, et malgré l'augmentation importante de la population, la dotation globale de fonctionnement de l'Etat à la commune de Saint Martin est passée de 67.041 € à 53.866 €, ça fait une baisse de 20%. Mais à part ça....

Sur la même période, la dotation nationale de péréquation dont le but est de gommer les disparités entre les communes les plus riches et les plus pauvres est passée de 4.627 € à 2.326 €. Mais à part ça...

Entre 2017 et 2018, la participation versée à la commune d'Ambert pour les frais de scolarisation des enfants est passée de 597 € à 925 € par élève parce que le potentiel fiscal par habitant de la commune a subitement augmenté de plus de 50% en un an du fait du passage à la nouvelle communauté de communes. Cela représente un surcoût de 7.000 €. Mais à part ça...

Le total de ces trois phénomènes représente un impact de plus de 22.000 € sur le budget 2019. Et quand on sait que notre capacité annuelle d'autofinancement de d'investissement se situait ces dernières années entre 20.000 et 30.000 €, on pourrait se dire que ça ne va pas, mais alors pas du tout. Mais à part ça...

A part ça, « à Saint Martin des Olmes, de l'hiver à l'automne, ici vivent ensemble, de janvier à décembre, de vraies femmes de vrais hommes, à Saint Martin des Olmes... » :

Tous heureux de faire vivre le village à l'occasion de la fête à Thierry, et partager un repas convivial en attendant le feu d'artifice

Tous présents pour accueillir les cyclos des Copains, et montrer une fois de plus que nous sommes les plus dynamiques

Tous fiers pour honorer ensemble le souvenir de nos compatriotes morts au champ d'honneur durant la Grande Guerre, avec la participation de tous nos enfants à ce moment de recueillement et d'espérance

Tous unis pour fêter ensemble l'arrivée du Père Noël... avec ses cadeaux pour les plus jeunes et les plus anciens...

Donc, pour toutes ces raisons, à part ça, ça va. Et souvenez-vous qu' « Ici, à Saint Martin des Olmes, on sait se servir d'nos deux mains aussi bien que d'nos cervelles, et même si on est d'la campagne on n'est pas plus couillons qu'les autres... ». Ce ne sont pas quelques milliers d'euros en moins qui vont nous déstabiliser et nous faire douter.

Alors, je veux vous dire Merci. Merci à vous tous pour votre engagement et votre attachement à Saint Martin et à cette ruralité à laquelle nous sommes fiers d'appartenir, et enfin merci à JFK d'avoir su si bien traduire, dans son « hymne à St Martin », ce qui représente l'âme de notre petite commune.

Au nom du Conseil Municipal et des employés communaux, je vous souhaite le meilleur, à vous tous, à vos familles et à vos amis, pour cette année 2019.

Daniel Barrier

Etat civil 2018

NAISSANCES

Le 9 janvier : Saya-Judith FAURIE : Grivel

Le 25 février : Alban Paul Patrick JARRIX : Le Bourg

Le 13 août : Victoire GRAS : Le Trait

Le 30 octobre : Avril FLEURANCE : Mignaval

Le 27 décembre : Matt Franck RODARIE : Le Trait

DECES

Le 31 mars : René Marcel Constant FRANCE : Le Bourg

Le 07 avril : Joseph MIGNOT : La croix de Fer

Contacter la mairie

Tél : 04.73.82.09.16

Adresse mail : mairie.st-martin@cc-livradois.fr

Permanences téléphonique lundi, jeudi vendredi de 8 h à 12 h

Le mardi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Ouverte au public le mardi de 17 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h

Permanences du maire et/ou des adjoints : le mardi de 17 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Tirage 300 exemplaires. Dépôt légal en sous-préfecture janvier 2019

Articles réalisés par : Daniel Barrier, Mireille Laroche, et les responsables des associations (Thierry Piot, Philippe Bouard, Guillaume Gras, et les Sages)

IPNS



ST-MARTIN
DES-OLMES

Bonne année 2019 à tous !